jay Lu avec attention Les observations et Les
Reflections de Monsieur Bourienne chirurgien
ayde major darmée, dont Le commité ma
confie Lexamen
son objet est La conservation des membres
dans Les playes avec fracas et deperdition de
substance, toutes les fois que Le principe de
La vie ne Sera pas detruit.
il pense quant combatant Les accidants
primitifs et prevoyant autant quil est
possible les consequtifs on obtient Souvent
des succés meme audela des Esperances.
ses Reflections Sont appuyées de trois observations
qui y ont rapport
La premiere est une blessure faite par arme
a feu a Larticulation de LEpaule, avec fracas
a Latette de Lhumerus a Son col et a la cavité
Glenoïde de lomoplatte, avec perte de Substance
de plusieurs muscles
Lemputation dans ce cas netoit point praticable,
aussi ne la fit il pas, il pensa le Malade tres
methodiquement, combatit Les accidants, par
Les moyens les mieux indiquéz, Letraitement
fut Long mais constent et il eut La Satisfaction

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 59
n° 2

de conserver la vie et le Bras a Son malade
et quoyquil Soit resté estropié ce bras vaut encore
mieux quun portiche
La Seconde observation est une blessure a la jambe
faite par un Boulet de canon avec Grande deperdition
de substance des muscles, dune grande portion
de tout le calibre du peroune, et dune portion
du tibia,
cette blessure quoyquelle fut Enorme ne le
determina point a faire Lemputation, parce
que le principe de la vie etoit existant.
il pensa tres methodiquement son malade
et le guerit parfaitement.
La troisieme observation est une fracture du bras
faite par armes a feu ou tout Le cilindre de
Lhumerus est entierement fracassé,
cette blessure fut pensée comme les 2 autres
cest a dire avec Lintention de conserver le Membre
mais au bout de trois Semaines la gangrene
survaint et il fut obligé de faire Lemputation
pour conserver La vie a son malade :
les Reflections de Mr. Bourienne annoncent des
connoissances et quil est cappable dattention
et de Reflection, il le prouve par La conduitte
quil a tenüe dans ses trois observations, que
je trouve prudente et sage, et je pence

que le tout doit etre admis au concours
pour les medailles
deliberé a paris ce 8 fevrier 1765

Corbier

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE